

**Identification**

<u>Bien proposé</u>	Site archéologique de Joya de Ceren
<u>Lieu</u>	Département de la Libertad, canton de Joya de Ceren, juridiction de San Juan Opico
<u>Etat partie</u>	République du Salvador
<u>Date</u>	12 octobre 1992

**Justification émanant de l'Etat partie**

Le site archéologique de Joya de Ceren est celui d'une communauté agricole préhispanique qui a été brutalement engloutie par une irruption volcanique aux environs de 600 après Jésus-Christ. L'épaisse couche de cendres volcaniques a gardé intacte les éléments de la vie quotidienne des simples fermiers d'Amérique Centrale. Ce site est exceptionnel en raison de son parfait état de conservation. L'inscription de ce site sur la Liste du Patrimoine mondial est donc justifiée sur la base des critères iii et iv.

**Histoire et description**Histoire

Aux environs de l'an 200 de notre ère, les parties centrale et orientale de l'actuelle République du Salvador ont été ensevelies sous une épaisse couche de lave du volcan Ilopango. La région fut alors abandonnée et l'évolution culturelle de la période Maya préclassique fut interrompue pendant plusieurs siècles jusqu'à ce que cette couche volcanique se transforme en une terre fertile.

Le repeuplement de cette région n'a pas commencé avant 400 ; le village de Joya de Ceren a été fondé à la fin du 6<sup>ème</sup> siècle. Comme les fouilles sont toujours en cours, il est encore difficile de déterminer s'il s'agissait d'un petit village ou d'une grande communauté. Les structures mises à jour laissent à penser que les habitants étaient des fermiers.

Peu après, vers 600 ap. J.C., Joya de Ceren a été détruit par l'irruption du Loma Caldera, situé à moins d'un kilomètre du lieu d'habitation. Bien que l'irruption n'ait touché que 5 km<sup>2</sup>, elle recouvrit la totalité de Joya de Ceren sous 5 à 7 m de lave.

Le site fut découvert au moment de la construction par le gouvernement d'un silo de stockage de céréales en 1976 et qu'un bulldozer mit à jour une structure d'argile. Des fouilles furent entreprises sous la direction du Dr Payson D. Sheets de l'Université de Colorado en 1978 et 1980. Elles furent

interrompues par la guerre civile. Elles reprirent en 1989 et se poursuivent depuis lors.

### Description

La dimension du site est encore inconnue. Aujourd'hui, 17 structures d'argile, toutes avec un toit de chaume, ont été identifiées dont 10 déblayées totalement ou partiellement. On trouve à la fois des logements et des bâtiments à usage spécifique. Les premiers sont groupés en ensembles qui comportent des lieux pour dormir, ranger, cuire et faire des tâches manuelles. Les locaux spécifiques incluent des bains de vapeur, un grand bâtiment communautaire et deux autres utilisés par des spécialistes comme le sorcier et le guérisseur.

L'irruption volcanique a été si soudaine que tous les détails de la vie quotidienne sont restés à leur place aux abords des bâtiments de même que les matières vivantes jusqu'aux plantes sont restées soit carbonisées soit prises dans un moulage de cendres. Les objets découverts par les fouilles représentent un véritable inventaire de leur contenu au moment de l'irruption - plats de terre et de céramique, objets en pierre, bois et os, une grande diversité d'aliments dont le maïs, les haricots, haricots rouges, et cacao ainsi que des ornements de pierre, coquillages et os, des pigments, des brûleurs d'encens et des coiffes ornées de bois de cerf.

De nombreux champs cultivés ainsi qu'une végétation variée ont été mis à jour. On trouve des champs de maïs, certains avec des épis jeunes et d'autres avec des épis à maturité, un potager avec des herbes aromatiques et un jardin d'agaves. Des arbres fruitiers ont été trouvés dont le guayaba et le cacao.

### **Gestion et protection**

#### Statut juridique

Depuis qu'il a été déclaré Monument Historique en 1989, le site est la propriété de l'Etat et attribué à la Direction du Patrimoine Culturel, Musée National "David J. Guzman".

La constitution de la République du Salvador précise dans son article 144 que "les traités internationaux entre le Salvador et d'autres états ou entités internationales constituent des lois de la République" ; cet article s'applique à la ratification par le Salvador de la Convention pour la Défense du Patrimoine Archéologique, Historique et Artistique des Nations d'Amérique (Convention de San Salvador). Une loi de transition pour la protection des biens qui composent le patrimoine culturel du Salvador est en vigueur depuis 1973 et une nouvelle loi sur le Patrimoine Culturel du Salvador a été approuvée en avril 1993.

#### Gestion

Le Conseil national pour la Culture et les Arts (CONCULTURA) par l'intermédiaire de la Direction du Patrimoine Culturel est engagé dans une protection, conservation et gestion à long terme

du site. Le projet de programme de gestion a été préparé en 1991. Après avoir étudié l'environnement du site, son contenu archéologique, et l'historique de sa conservation, les deux problèmes majeurs restent la conservation de ce fragile site et l'accès au public. Les politiques et objectifs sont maintenant définis ainsi que les objectifs des deux premières phases de mise en oeuvre. La première phase d'une durée de six mois, visera essentiellement à mettre en place les normes de procédure de conservation, la détermination de la taille totale du site, le programme pour un accès limité du public et la création d'un musée. La seconde phase s'attachera à intégrer la gestion de Joya de Ceren dans un ensemble incluant d'autres éléments naturels et culturels de la vallée de Zapotitan. A cet effet, une nouvelle organisation administrative doit être mise en place. Deux programmes de gestion sont envisagés concernant les ressources archéologiques et l'accès du public au site.

Le site est clos et sous surveillance 24 heures par jour ; les gros animaux et les personnes non munies d'une autorisation ne peuvent y pénétrer.

La zone actuellement fouillée et les terres situées au sud et à l'ouest de cette zone jusqu'à la limite du village actuel de Joya de Ceren (qui appartenait précédemment au Ministère de la Culture) est maintenant la propriété de la Direction du Patrimoine Culturel. Les silos de stockage de céréales dont la construction a permis de révéler le site seront très prochainement déplacés.

## **Conservation et authenticité**

### Historique de la conservation

Les mesures de préservation du site et de consolidation des structures ont été, en permanence, appliquées à Joya de Ceren depuis 1989. Ce travail a reçu l'appui d'un bon nombre de ministères et d'agences nationales ainsi que d'organisations étrangères en particulier nord américaines (Smithsonian Institution, Université de Yale, US National Park Service, US National Science Foundation, NASA) et internationales (PNUD et UNESCO). Cet énorme travail expérimental a permis la mise au point de techniques pour la consolidation des vestiges architecturaux en utilisant la sève très épaisse d'une plante locale. Les activités d'entretien et de protection générale du site destinées à limiter les effets des facteurs climatiques (humidité, température, vent et soleil) ont exigé l'édification de toitures fixes au-dessus des structures mises à jour, la conception et la réalisation d'un système de drainage de surface, la construction d'écrans contre le vent, la protection du chenal des cours d'eau et le reboisement des zones voisines.

La conception et l'édification d'une couverture permanente au-dessus des structures mises à jour s'harmonisant avec l'environnement sont maintenant considérées comme des priorités. Des études complémentaires portant sur l'analyse des matériaux structurels, le micro-environnement et l'environnement archéologique sont également nécessaires. Ces études serviront

de base à la stratégie d'ensemble de conservation du site.

### Authenticité

Les circonstances de l'ensevelissement du site garantissent la totale authenticité des vestiges. Les premières interventions de conservation déjà réalisées et prévues dans la série de rapports publiés à ce jour tendent toutes à préserver l'authenticité des lieux.

### **Evaluation**

#### Caractéristiques

Joya de Ceren est un site archéologique unique dans tout le continent américain et comparable à ceux de Pompéi et d'Herculaneum. La richesse des informations qu'il a fournies et qu'il continuera à fournir sur la vie quotidienne dans un village d'Amérique centrale de la fin de la période préclassique Maya font de ce site un trésor sans rival dans tout l'hémisphère occidental.

#### Analyse comparative

De nombreux sites datant de cette période ont été découverts en Amérique centrale. Cependant, les circonstances de l'ensevelissement de Joya de Ceren sous une épaisse couche de lave et la soudaineté de cet ensevelissement ont permis que les informations déjà produites et à produire sont de loin beaucoup plus riches que celles révélées par les autres sites de la région.

#### Observations supplémentaires

Deux experts de l'ICOMOS ont visité ce site en avril 1993. Ils ont insisté sur les problèmes de conservation de ce site archéologique fragile et plus particulièrement sur d'éventuelles mesures de protection efficaces pour le contrôle climatique sous les toitures fixes au-dessus des structures.

Alors que la politique d'acquisition adoptée par la Direction du Patrimoine Culturel destinée à garantir que la totalité du site enterré sera intégrée à la zone appartenant à l'Etat, il est possible de se demander si une telle zone sera conforme à la définition de zone tampon adoptée par le Comité du Patrimoine mondial. Il est souhaitable que soit définie une vraie zone tampon plus grande à l'intérieur de laquelle tout développement non satisfaisant puisse être rigoureusement contrôlé.

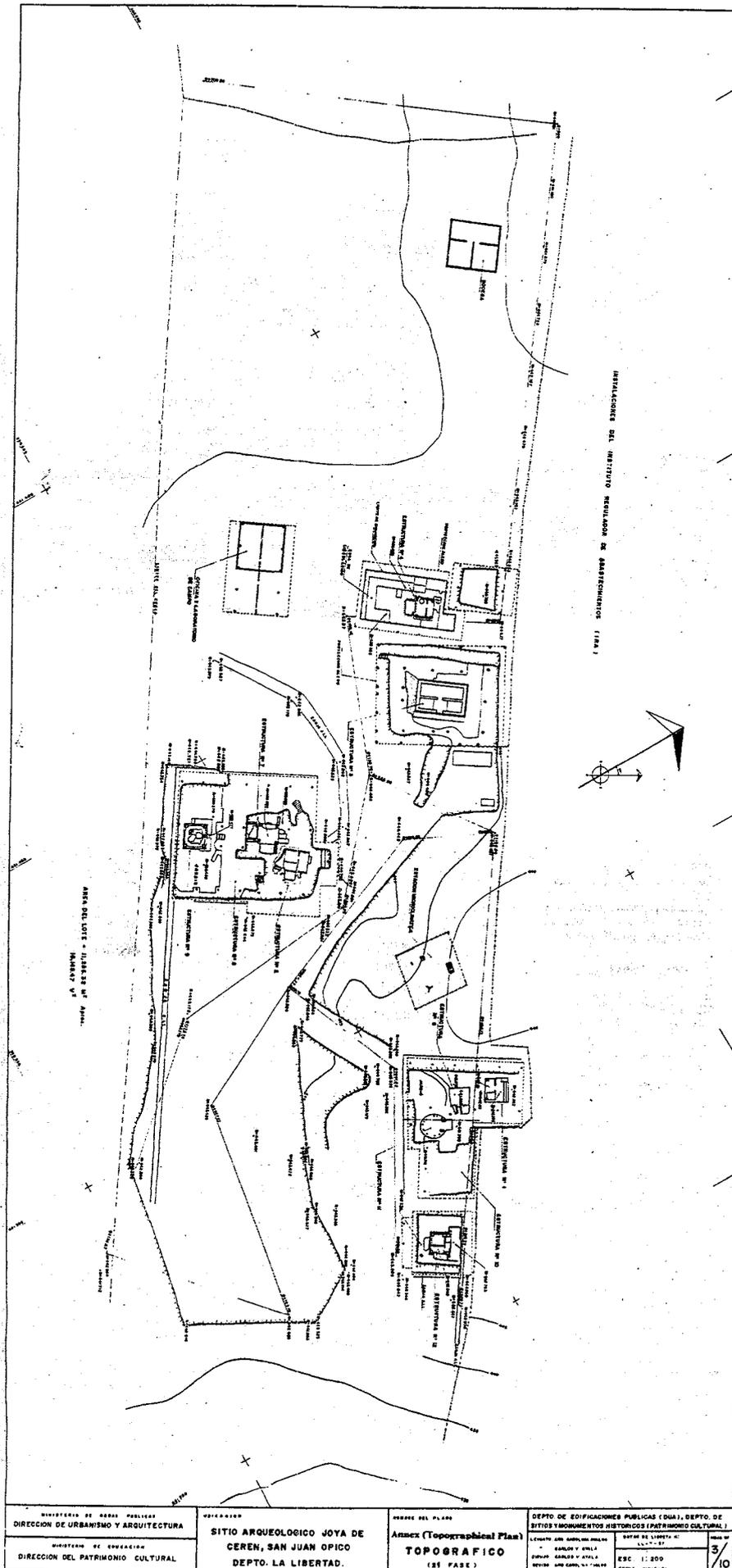
La proximité de l'autoroute panaméricaine peut placer le gouvernement Salvadorien face à des difficultés pour ce qui sera de limiter l'accès des touristes sur le site et aussi pour ce qui est de la sécurité quant à des fouilles clandestines. L'attention du Gouvernement doit être attiré sur la nécessité d'adopter des mesures strictes relatives à l'accès du public et de les faire appliquer.

## Recommandation

Que ce site soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base du critère iii:

- Critère iii Joya de Ceren est remarquable en raison de la richesse des vestiges qu'il recèle et qu'il offre sur la vie quotidienne d'une communauté paysanne en Amérique centrale au sixième siècle de notre ère et qui sont sans parallèle.

ICOMOS, octobre 1993



Joya de Ceren : plan du site archéologique /  
 map of the archaeological site